

Ecole primaire Les
Chardons Bleus
Chemin du Croux
01170 Crozet

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 11/06/2026

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mr Michel PARRA : excusé			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Mme Fabienne DAUPHIN	X		
Maire : Mme Sophie REBOUL SALZE	X		
1 ^{er} adjoint : Mr Didier LEQUIN	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Mathilde BURUIL	X		
Mme Claire CASILE	X		
Mme Cécile LERUSE	X		
Mme Anne-Christine ROCHETTE	X		
Mme Cécile BERLEMONT	X		
Mme Pauline BORDEREAU	X		
Mme Pauline AYMOND	X		
Mme Elise DESIGAU		X	
Mme Laura COMBE	X		
Mme Emma ABBADIE	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Charlotte GAUDRY	X		
Mme Christel MILOURAT	X		
Mme Anne-Marie PERNA	X		
Mme Yvonne BARTMANN	X		
Mme Adeline PRIMPIER	X		
Mme Morgane HALLER	X		
Mme Carine DUBOUCHET		X	
Mme Elise DUMINY		X	Mme Daniela BOSTROM COUFFE
Mr Carlos MORAZZANI	X		
Mr Frank BISETTI		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire : Mr Bruno DI GIOVANNI	X		
Enseignant spécialisé :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 18/06/26

ECOLE PRIMAIRE
LES CHARDONS BLEUS
CHEMIN DES CROUX
01 170 CROZET

La présidente, directrice de l'école, Mme Fabienne DAUPHIN,



Date : 11/06/2026
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

ECOLE :

Projets périodes 4 et 5 :

Bilan :

Cycle natation :

- EAC : fête du cours métrage en élémentaire en mars, discussion, réflexion sur les thèmes abordés et le côté artistique.
- Les CE1 et CM1 ont participé à un cycle natation à la piscine de Saint-Genis-Pouilly tous les matins du 02/04/26 au 30/04/26 : savoir nager validé par presque tous les enfants de CM : les enfants qui n'ont pas validé le savoir nager pourront le repasser en CM2 ou 6^{ème}.

Un grand merci aux parents agréés qui ont encadré les groupes à la piscine.

- Classe de découverte pour les CP et CE1 : elle a eu lieu à Matafelon-Granges dans l'Ain les 27, 28 et 29/05/26 : activités sur la biodiversité, ferme, randonnée, découverte sensorielle, plantes comestibles, hôtels à insectes, course d'orientation : les enfants ont beaucoup appris, le centre était très bien situé en pleine nature.

Un grand merci aux accompagnatrices.

- Cycle vélo avec parcours dans la cour de récréation pour les MS/GS, GS/CP, CP et CE1 : parcours qui évoluent avec pose de quelques panneaux en fin de cycle.
- CE2 : animation vélo par l'association APICY pour sensibiliser les enfants à la sécurité, faciliter les déplacements à vélo. Chaque enfant a reçu un gilet réfléchissant. La même animation était prévue pour la classe de CM1 mais l'association a dû annuler pour un problème de planning.
- Animations pays de Gex pour les CM1 et CM2 : thème : lecture de paysage : 2 sorties annulées (classes CM1 et CM2) suite météo, repli en classe.
- Bibliothèque municipale de crozet : à chaque période chaque classe est accueillie avec un moment de lecture libre et un moment de lecture proposé, prêt de livres pour les classes, participation au concours graine de lecteurs par cycle. Les enseignantes remercient les bibliothécaires qui réalisent un excellent travail.

A venir :

- Sortie à DinoPlagne, pour toutes les classes de maternelle : les 2 classes de PS/MS et MS/GS + GS/CP iront à DinoPlagne le 19/06/26.
- Correspondants CP/CE1 de l'école de Sergy viendront rencontrer leurs correspondants CP de l'école de Crozet le 19/06 à Crozet.
- Sortie pour les CE2 : le mardi 23/06/2026 : 2 animations nature à Aranc dans l'Ain: du nectar au miel et les insectes pollinisateurs.
- Permis internet avec gendarme : le 29/06 : CM2

Opération « Cet été je lis » : chaque année, le ministère de l'Education Nationale offre aux CM2 un livre : cette année les enseignantes remettront aux élèves « les Métamorphoses d' Ovide » sur la mythologie gréco-romaine en lien avec le programme du collège.

Effectif rentrée septembre 2026 : effectif total prévu : 256 élèves dont 92 en maternelle et 164 en élémentaire.

Sou des écoles : la fête de l'école sera le samedi 20/06/26 : les parents recevront bientôt les informations sur l'organisation.

L'équipe enseignante remercie le Sou des écoles pour leur dynamisme et toutes les manifestations organisées qui vont permettre la réalisation de beaux projets pédagogiques.

MAIRIE :

- Restaurant scolaire : qualité des repas et quantité : même prestataire à la rentrée. Les responsables peuvent resservir les enfants qui le souhaitent (sauf si plat unique comme hamburger, dessert). Qualité : le maire a goûté un repas test et a trouvé que le repas était bon. Le maire précise que si un enfant ne trouve pas les repas bons d'apporter plus de précisions sur ce qu'il n'aime pas et pourquoi.
Des personnes âgées sont venues déjeuner au restaurant scolaire : moment apprécié par les aînés et les enfants, repas apprécié. Cette action sera renouvelée à la rentrée scolaire.
- Toilettes côté maternelle à l'intérieur : pour l'intimité serait-il possible de poser des cloisons entre les WC ? ➔ devraient être posées prochainement.
- Vérification casiers judiciaires : la mairie va renforcer ces vérifications pour les agents qui travaillent en lien avec les enfants. Ecole, encadrants, périscolaire : à l'embauche pour les enseignants et des animateurs du périscolaire, tous les ans pour les encadrants (parents agréés et les accompagnateurs classe de découverte).
- Au dernier conseil municipal : simplification des tarifs de la restauration scolaire : 2 modifications votées pour la restauration scolaire : tarif (tranche C supprimée, alignée sur la tranche B), suppression tarif différence maternelle/élémentaire (alignement tarif maternelle sur élémentaire) ; beaucoup d'impayés. Pour la rentrée la mairie encourage fortement les familles à payer en prélèvement SEPA. Projet rentrée septembre 2027 : dossier numérisé.

ECOLE- MAIRIE- SCOUBIDOUS :

- Surveillance pause méridienne et scoubidous : temps méridien = temps municipal avec animateurs scoubidous qui gèrent les élémentaires.
- Téléphone portable : interdit personnellement mais peut être utilisé professionnellement pour mettre la musique .. une vigilance et rappel ont été faits auprès des animateurs.
- Salles utilisées pour activités: il arrive que certains enfants n'y aient pas accès car ils ne sont pas respectueux (sanction sur 1, 2 ou plusieurs jours). Il y a toujours des explications qui sont données aux enfants. Idem aux scoubidous.

.../...

heure de fin :19h45

